

COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 12 AVRIL 2025

Présents : Mme BOTEVOL Claudine, Maire, M. OHEIX Yann, 1^{er} Adjoint, Mme PAYRE Irène, Mme GONZALEZ Sylviane, M. SERRE Claude, M. Laurent ROMEU, M. BRIAND Ronan, Conseillers Municipaux.

Présent pour des raisons d'ordre technique : Mme CASTANY Corine, Agent administratif, M. MENDOZA Xavier, Adjoint Technique Territorial Principal de 1^{ère} Classe.

Secrétaire de Séance : M. OHEIX Yann, 1^{er} Adjoint.

I - ADOPTION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 MARS 2025

L'Assemblée n'ayant formulé aucune observation, le compte rendu du Conseil Municipal du 28 mars 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents.

II – FINANCES LOCALES

A) Fixation des Taux d'Imposition 2025

Mme la Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025.

Le conseil approuve cette décision à l'unanimité des membres présents.

Les ressources fiscales de la commune en 2025 sont donc les suivantes :

		Taux votés en 2025	Produits attendus en 2025
Taxes	Taxe foncière bâtie	45,17	26 695,00 €
	Taxe foncière non bâtie	118,14	2 599,00 €
	Taxe d'habitation	13,13	5 593,00 €
Total Taxes			34 887,00 €
Allocations compensatrices			358,00 €
TOTAL DES RESSOURCES FISCALES			35 245,00 €

B) Affectation du Résultat du Budget Principal M 57 / 2024.

Le conseil municipal entend les explications de Mme CASTANY et les commentaires de Mme la Maire concernant l'affectation du résultat de fonctionnement de l'Exercice 2024 résumée dans le tableau ci-dessous et après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve cette affectation.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice	598.92 €
B Résultats antérieurs reportés	100 116.06 €
C Résultat à affecter	100 714.98 €
D Solde d'exécution d'investissement	-42 398.32 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement	69 024.23 €
Besoin de financement	0.00
AFFECTATION = C	100 714.98 €

C) Affectation du Résultat du Budget Eau et Assainissement M 49 / 2024.

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice	-2 718.80 €
B Résultats antérieurs reportés	-6.54 €
C Résultat à affecter	-2 725.34 €
D Solde d'exécution d'investissement	77 829.96 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement	-9 480.30 €
Besoin de financement	0.00
AFFECTATION = C	-2 725.34 €

D) Budget Primitif Principal M 57 / 2025.

Mme CASTANY et Mme la Maire commentent dans un premier temps, l'exécution du budget de l'exercice précédent comme suit :

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde
TOTAL DU BUDGET	195 580.21 €	174 464.71 €	79 432.16 €	58 316.66 €
Investissement	53 078.35 €	31 363.93 €	-20 683.90 €	-42 398.32 €
Fonctionnement	142 501.86 €	143 100.78 €	100 116.06 €	100 714.98 €

	RESTES A REALISER DE L'EXERCICE N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde
TOTAL des RAR	154 014.77 €	223 039.00 €	69 024.23 €
Investissement	154 014.77 €	223 039.00 €	69 024.23 €
Fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €

	RESULTAT CUMULE
TOTAL	127 340.89 €
Investissement	26 625.91 €
Fonctionnement	100 714.98 €

Puis, dans un deuxième temps, Mme CASTANY et Mme la Maire explique chaque ligne du Budget Primitif 2025 dont la vue d'ensemble est la suivante :

BUDGET PRIMITIF M57 2025

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement	130 907.10 €	104 281.19 €
		+	+
REPORTS	RAR de l'exercice précédent	154 014.77 €	223 039.00 €
	Solde d'exécution d'investissement reporté	42 398.32 €	0.00 €
		=	=
Total de la section d'investissement		327 320.19 €	327 320.19 €

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de Fonctionnement	231 888.99 €	140 464.31 €
		+	+
REPORTS	RAR de l'exercice précédent	0.00 €	0.00 €
	Résultat de Fonctionnement reporté	0.00 €	100 714.98 €
		=	=
Total de la section de Fonctionnement		231 888.99 €	241 179.29 €

TOTAL DU BUDGET PRIMITIF M57 2025		559 209.18 €	568 499.48 €
--	--	---------------------	---------------------

Mme la Maire précise que la différence de 9 290,30 € observée sur la section de Fonctionnement ci-dessus, sera reportée sur le budget M49 2025.

Le Conseil constate que le Budget Primitif M57/2024 est équilibré comme il se doit.

Après avoir entendu les explications de Mme la Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des conseillers présents, accepte le Budget Primitif M57/2025.

E) Versement d'une subvention d'équilibre du Budget Principal 2025 / M 57 vers le Budget Eau et Assainissement 2025 / M 49.

La différence d'un montant de 9 290,30 € fera l'objet d'une subvention du Budget M57 vers le Budget M49.

F) Budget Primitif Eau et Assainissement M 49 / 2025.

Mme CASTANY et Mme la Maire explique chaque ligne du Budget Primitif 2025 de l'eau et de l'assainissement dont la vue d'ensemble est la suivante :

BUDGET PRIMITIF M49 2025

Section d'Exploitation

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de Fonctionnement	18 067.10 €	20 792.44 €
		+	+
REPORTS	RAR de l'exercice précédent	0.00 €	0.00 €
	Résultat d'Exploitation reporté	2 725.34 €	0.00 €
		=	=
Total de la section d'Exploitation		20 792.44 €	20 792.44 €

Mme la Maire précise que la subvention du M57 d'un montant de 9 290.30 € fait partie des Recettes de la Section d'Exploitation.

Section d'Investissement

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'Investissement	145 253.96 €	67 424.00 €
		+	+
REPORTS	RAR de l'exercice précédent	0.00 €	0.00 €
	Solde d'exécution de la section d'Investissement reporté	0.00 €	77 829.96 €
		=	=
Total de la section d'Investissement		145 253.96 €	145 253.96 €
TOTAL DU BUDGET M49 2025		166 046.40 €	166 046.40 €

Le Conseil constate que le Budget Primitif M49/2025 est équilibré comme il se doit.

Après avoir entendu les explications de Mme la Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des conseillers présents, accepte le Budget Primitif M57/2025.

G) Cotisation participation et contribution 2025 aux divers organismes de Coopération inter communale :

Suite aux explications de Mme la Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les cotisations, participations et contributions 2025 aux divers organismes suivants :

- Association Départementale des Maires et des Adjointes : **170.00 €**
- SYDEEL : **50.00 €**
- Syndicat Mixte Canigo Grand Site : **247.00 €**
- SYDEEL Exploitation éclairage public : **860.40 €**
- SDIS : **2 520.34 €**
- SIV : **4 206.33 €**
- SPANC : **50.00 €**

III – VOTE D'UNE SUBVENTION DU BUDGET M 57 VERS LE BUDGET M 49 POUR EQUILIBRER

Mme la Maire revient sur le versement de la subvention d'équilibre du Budget Principal 2025 / M 57 vers le Budget Eau et Assainissement 2025 / M 49 déjà expliqué auparavant afin que le conseil municipal prenne une délibération dans ce sens.

Après avoir entendu les explications de Mme la Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des conseillers présents, vote pour cette subvention du Budget M57 vers le Budget M49.

IV – DIVERS

A) Départ de Mme MOLLEVI Antonia

Afin de régulariser la situation, et suite aux discussions à ce sujet lors du dernier conseil municipal et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des conseillers présents, accepte d'annuler les loyers avril et mai 2025 de Mme MOLLEVI Antonia, considérant l'investissement matériel qu'elle laisse dans cette location située carrer de la Font Vella.

B) Mail du Conseiller aux Décideurs Locaux

Mr Klein, Conseiller aux Décideurs Locaux précise dans un mail que les petites communes telles que BOULE D'AMONT, ne sont pas tenues d'avoir un Budget séparé pour l'Eau et l'Assainissement. Ainsi nous pourrions nous alléger du Budget M49, l'Eau et l'Assainissement serait intégrés au Budget M57. Cette proposition semble intéressante mais M. OHEIX pense qu'il y avait à l'époque un intérêt à fonctionner avec le M49. Ainsi, Mme CASTANY se renseignera quant à la possibilité d'amortissement avec le Budget M57, ce qui est possible avec le M49. A suivre.

L'ordre du jour étant épuisé,
Madame la Maire lève la séance à 12h00